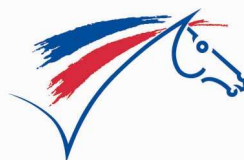


AUBE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2009-2010 CONVOCATION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale ordinaire du comité départemental de l'AUBE se tiendra le :

Mardi 8 MARS 2011 à 19h00

Au Centre Equestre de TROYES MENOIS
7, rue du Chateau
10800 ROUILLY ST LOUP

Les adhérents électeurs de la Fédération Française d'Équitation, à jour de leur cotisation, pourront voter soit par correspondance ou sur place le jour de l'AG . Cette Assemblée générale ne peut valablement délibérer que si son quorum est réuni (article X-II des statuts FFE)

ORDRE DU JOUR

- Point n° 1 – Le rapport moral et quitus 2009-2010
- Point n° 2 – Les rapports financiers et quitus 2009-2010
- Point n° 3 – Le budget prévisionnel 2010-2011
- Point n° 4 – Questions diverses.

Les adhérents électeurs seront appelés à voter sur les 3 premiers points de l'ordre du jour
Le bureau de vote sur place sera ouvert de 18 h à 19 h 00.

Les documents faisant l'objet d'un vote ainsi que les statuts et le règlement intérieur du CDE

Sont consultables sur le site www.equitation-champagne-ardenne.com rubrique comités départementaux aube.

Si le quorum correspondant à l'assemblée n'est pas atteint, la présente convocation tient lieu de deuxième convocation pour une nouvelle assemblée

Dans ce cas, l'assemblée est convoquée sans condition de quorum le 15 février 2011 à 18h30

Au Centre Equestre de TROYES MENOIS. Le bureau de vote sera ouvert de 18h à 18h30
Les votes réceptionnés pour la 1^{ère} AG sont valables pour la 2^{ème} AG. Le présent courrier tient lieu de convocation.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Philippe HENNION
Président